



Collaborer avec des conseillers professionnels afin de livrer une approche intégrée de la gestion de patrimoine

Services de bureau de gestion familiale RBC



Gestion de patrimoine

L'équipe des Services de bureau de gestion familiale RBC

Les conseillers de Gestion de patrimoine RBC® ont accès à une équipe interne de spécialistes regroupés au sein des Services de bureau de gestion familiale RBC et qui sont en mesure de les appuyer quant à la prestation à leurs clients de planifications et de services aux plans fiscal, successoral et financier. Services de bureau de gestion familiale RBC est une équipe composée d'avocats, de comptables et de planificateurs financiers hautement qualifiés, qui procure à des individus et des familles fortunés ainsi qu'à des entreprises une expertise de très haut niveau. Les membres de l'équipe travaillent directement avec le conseiller de Gestion de patrimoine RBC du client et ses conseillers existants indépendants qui ont mérité sa confiance (des comptables, des avocats, etc.) pour mieux comprendre leurs objectifs et leur procurer des services intégrés et coordonnés en vue de bâtir et de protéger leur patrimoine.



Conseillers en planification successorale et testamentaire

Recommandations de stratégies de planification spécialisées, aux plans testamentaire et successoral, d'un point de vue juridique et fiscal, conçues sur mesure pour satisfaire les objectifs de planification personnelle des clients et qu'ils pourront discuter avec leurs propres spécialistes juridiques et fiscaux avant qu'ils les mettent en pratique.

Services conseils financiers

Une équipe de comptables, d'avocats et de planificateurs financiers des plus qualifiés dotés d'une expérience exhaustive en planification financière, fiscale, successorale, juridique et de retraite qui fournit de l'information et un support aux conseillers de RBC Gestion de patrimoine afin de les aider à optimiser la situation de leurs clients.

Services de planification, clientèle fortunée

Prestation de conseils sur mesure en matière de fiscalité et de planification successorale, de planification de patrimoine et de relève d'entreprise à l'intention de familles fortunées.

Services-conseils en philanthropie

Assistance à l'identification et le développement des plans de la famille en matière de philanthropie et de legs, ainsi que des recommandations et solutions qui permettent d'intégrer ces plans dans les objectifs de planification globale de patrimoine du client.

Spécialistes et conseillers en planification financière

Établissement des plans financiers personnels exhaustifs qui englobent des stratégies de planification fiscale, financière et successorale, ainsi que des stratégies de gestion du risque et de planification de la retraite.

Spécialistes, propriétaires d'entreprise

Développement d'une planification exhaustive et holistique axée sur les objectifs des propriétaires d'entreprise en matière de planification personnelle et de la société. Des stratégies en lien avec les risques commerciaux, la transition, la relève, la retraite et la fiscalité sont identifiées et évaluées pour prendre en compte les besoins de planification.

Notre approche en matière de partenariat avec les conseillers professionnels de confiance d'un client

Stratégies

En mettant à contribution leur expérience exhaustive développée en tant que professionnels en finance, en fiscalité et en droit, les membres de l'équipe de Services de bureau de gestion familiale RBC collaborent avec les conseillers indépendants fiscaux et juridiques du client, en vue de formuler et de présenter des stratégies appropriées à leur situation.

Solutions

Services de bureau de gestion familiale RBC aide les conseillers indépendants en fiscalité et en droit du client, en identifiant des opportunités et en communiquant de l'information apte à transformer des stratégies en solutions praticables.

Mise en œuvre

Les spécialistes de Services de bureau de gestion familiale RBC travaillent avec les conseillers indépendants en fiscalité et en droit du client pour mettre en œuvre des stratégies destinées à aider leurs clients à réaliser leurs objectifs personnels. Tout en fournissant des services complémentaires aux services donnés par les conseillers professionnels de confiance des clients, Services de bureau de gestion familiale RBC ne rédige pas de documents juridiques et ne garantit pas la conformité de documents aux lois fiscales et réglementations applicables.



Solutions de Gestion de patrimoine RBC

Ci-après, les solutions et services de gestion de patrimoine que RBC est en mesure de proposer à vos clients afin de les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

Régime de retraite individuel (RRI)

Les RRI sont la solution idéale pour les propriétaires d'entreprise ou professionnels constitués en société ainsi que pour les dirigeants d'entreprise aux revenus élevés, âgés de plus de 40 ans et qui veulent contribuer davantage à un régime de retraite à l'abri de l'impôt que ce qui leur est permis en vertu d'un REER. En travaillant avec notre prestataire privilégié de services actuariels (Buck), il est facile d'établir un RRI qui satisfera les besoins de votre client.

Fondé en 1916, Buck offre tout un éventail de services en matière de conseils de retraite, services analytiques et conseils de gestion à une clientèle basée en Amérique du Nord et en Europe comprenant des agences gouvernementales, des multinationales, de moyennes entreprises et d'autres sociétés régionales.

Programme de dons de bienfaisance de RBC

Le Programme de dons de bienfaisance de RBC est offert par Gestion de patrimoine RBC et est géré par Gift Funds Canada. Il s'agit d'un « fonds à des fins recommandées par le donateur » souple et spécifiquement conçu pour les individus et familles qui désirent appuyer des causes charitables de façon significative, mais sans pour les autant établir une fondation privée et en assurer la gestion continue. Il s'agit d'une façon facile et pratique d'appuyer des causes charitables, dès maintenant et à l'avenir, tout en recevant des avantages importants au plan fiscal.

Gift Funds Canada est la fondation indépendante la plus importante au Canada qui se spécialise dans la gestion et l'administration de « fonds à des fins recommandées par le donateur ».

Solutions d'assurance

Les conseillers en sécurité financière de Gestion de patrimoine RBC peuvent conseiller vos clients personnels et clients propriétaires d'entreprise en matière de stratégies fiscales, de retraite, de dons et de planification successorale qui intègrent le recours à des solutions d'assurance vie et de rente. L'offre de produits des chefs de file du secteur de l'assurance au Canada comprend l'assurance vie et l'assurance prestations du vivant (invalidité, maladies graves et soins de longue durée), de même que des produits générateurs de revenus distincts comme les rentes et les fonds distincts.

RBC Trust Royal®

Nos professionnels hautement qualifiés en successions et fiducies offrent des services d'établissement et de gestion de fiducies, des services de fiduciaire, des structures de fiducies, et d'autres services spécialisés partout au Canada. Nous travaillons avec des familles et des entreprises qui désirent protéger leurs actifs et transférer leur patrimoine aux générations futures. Notre réputation d'excellence en services successoraux et fiduciaires est fondée sur notre prestation de services, plus que centenaire, aux Canadiens et Canadiennes.

Services de fiducie à l'international

Les fiducies sont des instruments flexibles qui peuvent être conçus pour satisfaire les besoins personnels, familiaux et/ou d'entreprise de clients. Dans certains cas, il pourrait être avantageux d'établir la résidence de la fiducie à l'étranger; il pourrait en être ainsi pour des résidents canadiens ayant des bénéficiaires non résidents ou pour faciliter la planification financière et/ou successorale de

personnes détenant des biens dans d'autres juridictions. RBC est en mesure de structurer et d'administrer un large éventail de fiducies aptes à satisfaire les besoins et les circonstances uniques de ses clients, et ce, en toute conformité avec la réglementation fiscale au pays et à l'étranger. RBC a des bureaux dans les îles Anglo-Normandes à Jersey et Guernesey, ainsi qu'à Hong Kong et Singapour dans l'Asie-Pacifique, qui sont des principaux centres financiers au monde reconnus pour la qualité de leur infrastructure financière, professionnelle et juridique, leur réputation et la fiabilité de leurs services fiduciaires.

Services de rapports consolidés

Le service de rapports consolidés (SRC) offre un service de tenue de livres pour des comptes d'investissements multiples et a pour but d'assister le comptable du client dans la préparation des états financiers et déclarations fiscales. Le SRC est conçu pour offrir la commodité et simplifier la production des déclarations fiscales ainsi que l'administration financière générale associée à des portefeuilles d'investissements plus complexes.

En autres, le SRC peut préparer un rapport qui permet à un particulier ou une famille d'obtenir facilement un portrait global de leur portefeuille de placements et de leur situation financière. Par ailleurs, grâce au rapport des avoirs consolidés, le SRC peut regrouper tous les comptes détenus par le client à RBC et auprès d'autres institutions financières dans un même rapport. D'autres biens comme des immeubles, œuvres d'art ou bijoux peuvent également y être inclus, de manière à obtenir une vue d'ensemble détaillée du portefeuille et enfin, permettre au client de connaître sa valeur nette.

« Services de bureau de gestion familiale RBC apprécie grandement les relations qu'elle entretient avec des comptables, fiscalistes et avocats qui fournissent à nos clients leur conseils experts. Nous sommes confiants que les conseils éclairés que les spécialistes de Services de bureau de gestion familiale RBC livrent à nos clients mutuels complètent à merveille vos services professionnels et vous procurent des opportunités additionnelles de leur proposer des recommandations officielles et des stratégies de mise en œuvre. »

– Tony Maiorino, vice-président et chef des Services de bureau de gestion familiale RBC



Témoignages de conseillers professionnels externes

« J'apprécie l'opportunité de collaborer avec les professionnels de RBC et de Services de bureau de gestion familiale RBC, parce qu'ils comprennent bien les enjeux associés à la fiscalité canadienne et américaine, et travaillent activement avec notre bureau pour trouver des solutions dans le meilleur intérêt de nos clients. »

– Spécialiste en fiscalité et droit successoral américain, Calgary

« Je collabore avec l'équipe de Services de bureau de gestion familiale RBC depuis de nombreuses années et ils se sont avérés d'une grande utilité pour ce qui est d'identifier des opportunités avantageuses pour mes clients et pour les aider à bien comprendre leurs options. RBC m'a aussi été d'un grand secours pour aider mes clients à mettre sur pied diverses structures que je leur ai recommandées (des services fiduciaires au pays et à l'étranger, etc.). »

– Avocat principal en fiscalité canadienne et internationale, Toronto

« Au cours des dernières années, j'ai beaucoup apprécié mes collaborations avec les membres de l'équipe de Services de bureau de gestion familiale RBC. En plus des services traditionnels bancaires et de placements destinés à une clientèle fortunée, RBC a su développer un modèle de service pour cette clientèle fortunée qui regroupe des expertises fiscales, comptables et juridiques, à mon avis, inégalées dans l'industrie. Des professionnels comme moi sont ainsi en mesure de bâtir sur ces excellents conseils prodigués par l'équipe de SGP en y suppléant notre propre expertise de façon à aider ces clients à atteindre leurs objectifs. »

– Avocat principal en fiscalité et droit successoral, Toronto



Gestion
de patrimoine

Ce document a été préparé pour les sociétés membres de RBC Gestion de patrimoine, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (RBC DVM)*, RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc. (RBC PH&N SCP), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal (collectivement, les « sociétés ») ainsi que leurs sociétés affiliées, RBC Placements en Direct Inc. (RBCPD)*, Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc. (SF RBC GP) et Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). * Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. Chacune des sociétés, FIRI, SF RBC GP, RBCPD et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Par « conseiller RBC », on entend les banquiers privés employés par la Banque Royale du Canada, les représentants inscrits de FIRI, les représentants-conseils employés par RBC PH&N SCP, les premiers conseillers en services fiduciaires et les chargés de comptes employés par la Compagnie Trust Royal ou la Société Trust Royal du Canada ou les conseillers en placement employés par RBC DVM. Au Québec, les services de planification financière sont fournis par FIRI ou par SF RBC GP, qui sont inscrits au Québec en tant que cabinets de services financiers. Ailleurs au Canada, les services de planification financière sont offerts par l'entremise de FIRI ou de RBC DVM. Les services successoraux et fiduciaires sont fournis par la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal. Si un produit ou un service particulier n'est pas offert par l'une des sociétés ou par FIRI, les clients peuvent demander qu'un autre partenaire RBC leur soit recommandé. Les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de SF RBC GP, filiale de RBC DVM. Lorsqu'ils offrent ou vendent des produits d'assurance vie dans toutes les provinces sauf le Québec, les conseillers en placement agissent à titre de représentants en assurance de SF RBC GP. Au Québec, les conseillers en placement agissent à titre de conseillers en sécurité financière de SF RBC GP. Les stratégies, les conseils et les données techniques contenus dans cette publication sont fournis à nos clients à titre indicatif. Ils sont fondés sur des données jugées exactes et complètes, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ni l'intégralité. Le présent document ne donne pas de conseils fiscaux ou juridiques, et ne doit pas être interprété comme tel. Les lecteurs sont invités à consulter un conseiller juridique ou fiscal qualifié ou un autre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en œuvre une stratégie. Ainsi, leur situation particulière sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur la plus récente information qui soit. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, le régime fiscal et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer. Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement ; ils ne doivent servir qu'à des fins de discussion avec votre conseiller RBC. Les sociétés, FIRI, SF RBC GP, RBCPD, la Banque Royale du Canada, leurs sociétés affiliées et toute autre personne n'acceptent aucune responsabilité pour toute perte directe ou indirecte découlant de toute utilisation de ce rapport ou des données qui y sont contenues. © / ^{MC} Marque de commerce de Banque Royale du Canada. RBC Gestion de patrimoine est une marque déposée de Banque Royale du Canada, utilisée sous licence. © 2023 Banque Royale du Canada. Tous droits réservés. 102897 (06/2023)